

FICHE ACTION 22 Valoriser le rôle des EJE dans l'accompagnement à la parentalité et le repérage précoce chez l'enfant Objectif 13 : Soutenir les actions innovantes en PMI en matière de santé publique	
Référent (personne ou institution) : DPMIPE	
Accusé de réception – Ministère de l'intérieur 077-227700010-20200924-lmc100000020966-DE	
Acte Certifié exécutoire Envoi Préfecture : 25/09/2020 Réception Préfet : 25/09/2020 Publication RAAD : 25/09/2020	
Constat du diagnostic	<p>Les Educateurs de jeunes enfants (EJE) ont d'accompagnement à la parentalité. Leur regard complémentaire de ceux des autres professionnels de la PMI et permet une approche pluridisciplinaire des problématiques.</p> <p>Leur présence enrichit l'observation de l'enfant et l'analyse des situations d'une approche « socio-éducative ». Elle permet également de diversifier les modalités d'accompagnement des familles.</p> <p>Pourtant, elles sont représentées inégalement sur les territoires.</p> <p>Les EJE des MDS peuvent collaborer avec leurs pairs en RAM et en EAJE dans le cadre d'actions d'accompagnement à la parentalité.</p> <p>Il existe des expériences positives du binôme EJE/puéricultrices lors des consultations de puéricultrices de la MDS Melun Val de Seine.</p>
Objectifs opérationnels	<p>Face à ce constat, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à tous les parents d'accéder à un accompagnement à la parentalité de qualité en favorisant le regard croisé entre professionnels de la PMI issus de différents corps de métier ; - Disposer de professionnels complémentaires pour faciliter le repérage précoce chez l'enfant.
Description de l'action	<p>L'action vise à faire intervenir les EJE en complémentarité avec les autres professionnels de la PMI pour permettre un accompagnement à la parentalité de qualité.</p> <p>Pour ce faire, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer 3 postes d'EJE dans le département pour déployer cette ressource sur l'ensemble des MDS ; - Les positionner, en lien avec les autres professionnels de PMI sur les missions d'accompagnement à la parentalité ; - S'appuyer sur les EJE pour sensibiliser les assistantes maternelles à l'accompagnement à la parentalité afin d'en faire des relais auprès des parents en matière de prévention.
Identification des acteurs à mobiliser	CD DGAS MDS

Moyens financiers prévisionnels	Financement CD : 360 000 € Total des montants propres à l'action : 360 000 € <u>2021 : recrutement de 3 Postes d'EJE : 180 000 €</u> <u>2022 : Valorisation de 3 Postes d'EJE : 180 000 €</u> Proposition financement FIR : 22 500 € 2021 : formation rôle de l'EJE dans la sécurisation du parcours de l'enfant en PMI : 22 500 €
Calendrier prévisionnel	2021 : Recrutement Adaptation de la fiche de poste des EJE Fin 2022 : évaluation qualitative et quantitative de l'activité
Indicateurs de mise en œuvre de l'action	Indicateurs quantitatifs : nombre de familles ayant bénéficié d'un accompagnement à la parentalité impliquant une éducatrice de jeunes enfants de la PMI. Indicateurs qualitatifs : satisfaction des professionnels et des usagers
Points de vigilance	